

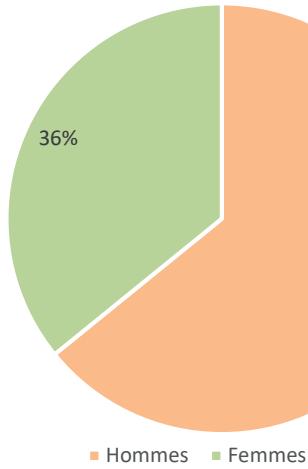
CÔTES D'ARMOR

CHIFFRES CLÉS

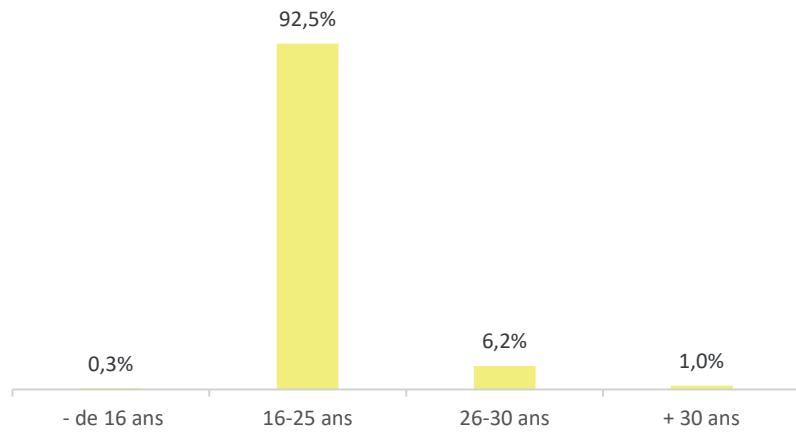
- 4 adhérents
- 15 résidences principales ou rattachées
- 2 Services Habitat Jeunes et 1 Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes
- 669 logements
- 949 jeunes logés dans l'année
- 1700 nuitées HTH
- 28 ETP dédiés à la fonction socioéducative

LE PUBLIC ACCUEILLI

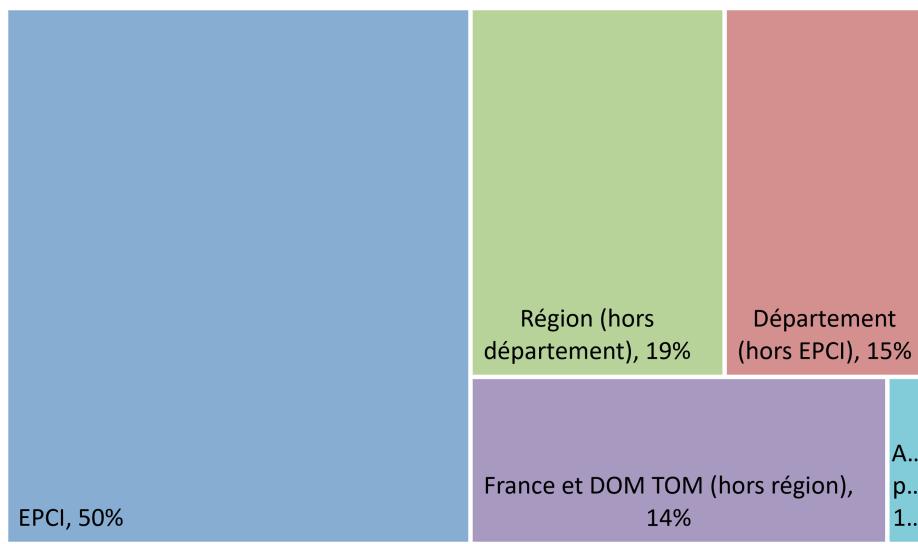
RÉPARTITION HOMME-FEMME DES RÉSIDENTS À L'ENTRÉE EN 2024



ÂGE DES RÉSIDENTS À L'ENTRÉE EN 2024



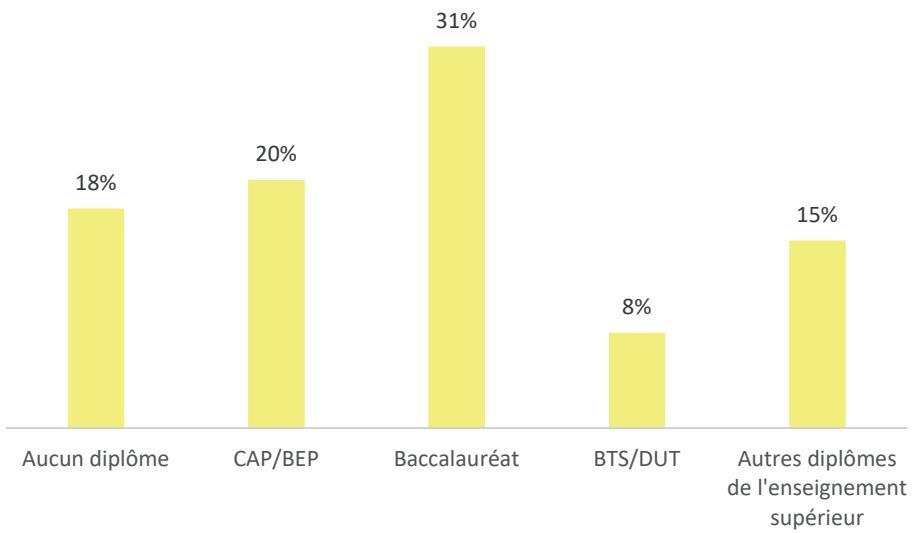
ORIGINE RÉSIDENTIELLE DES RÉSIDENTS À L'ENTRÉE EN 2024



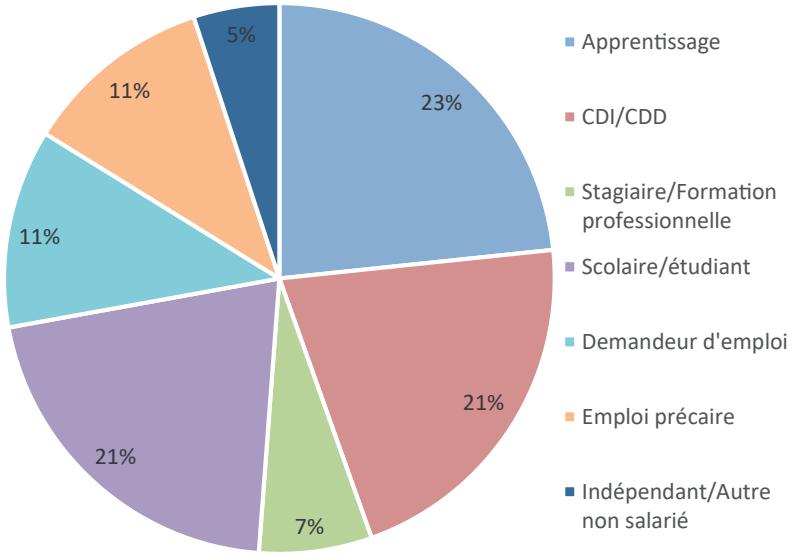
N.B : En bleu turquoise : Autres pays - 1%

NIVEAU DE DIPLOÔME DES RÉSIDENTS À L'ENTRÉE EN 2024

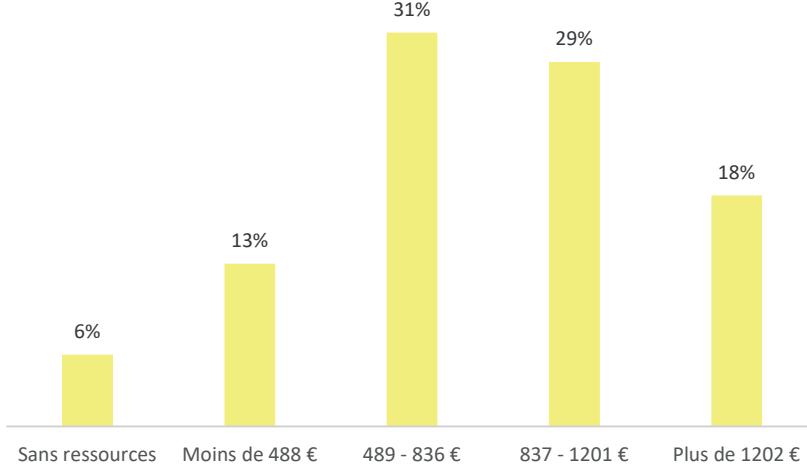
N.B : 8% - Non renseigné



STATUTS SOCIO-PROFESSIONNELS DES RÉSIDENTS À L'ENTRÉE EN 2024



RESSOURCES MENSUELLES DES RÉSIDENTS EN 2024

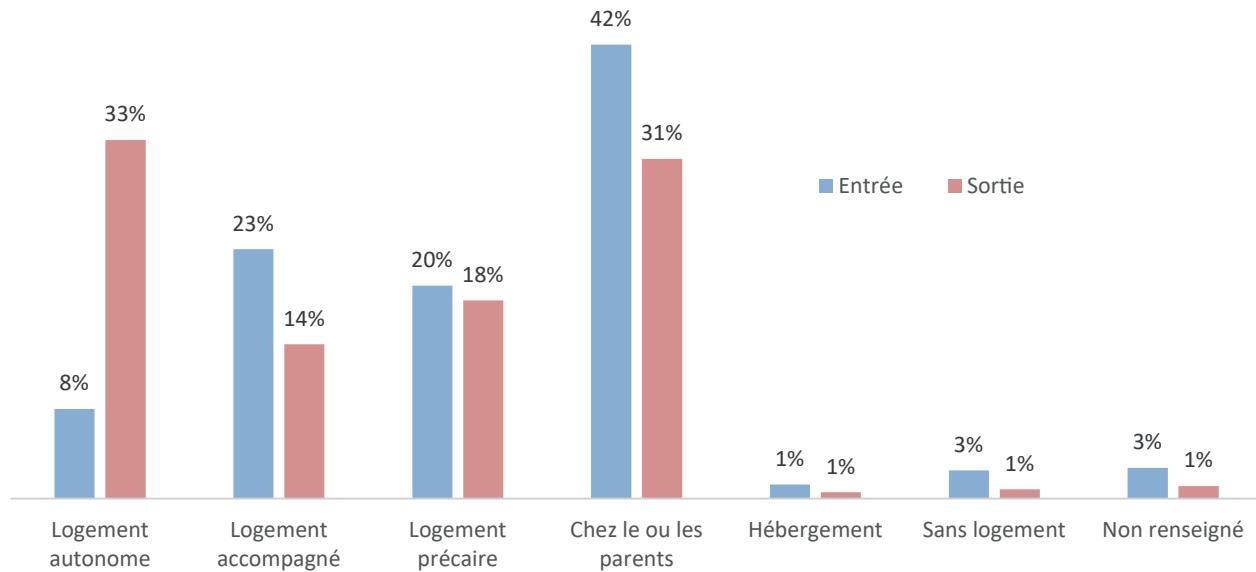


En Côtes-d'Armor, 50 % des jeunes résidents disposent d'un revenu inférieur à 836€ mensuel. Ce chiffre, supérieur à la moyenne régionale, met en lumière leur précarité financière.

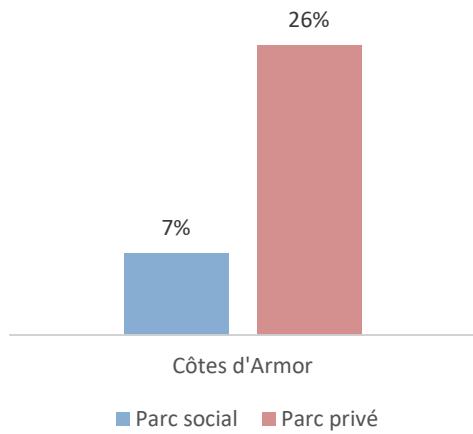
Selon l'INSEE en 2024, le montant du seuil du pauvreté est à 1216€ mensuel. C'est donc environ 82% des résidents qui peuvent être considérés comme « pauvres » alors que pourtant 60% d'entre eux sont en activité.

SITUATION DE LOGEMENT À L'ENTRÉE ET À LA SORTIE EN 2024

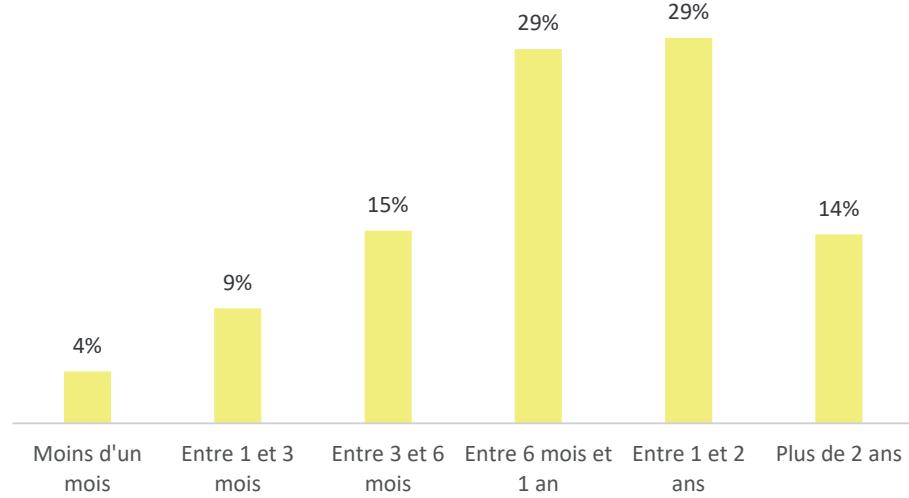
N.B : Logement autonome : parc public et privé ; Logement accompagné : sous-location, bail glissant, FJT ou autre institutions ; Logement précaire : Hôtel, camping, squat, chez un tiers ; Hébergement : CHRS et accueil d'urgence.



PARMI LES PARTANTS VERS UN LOGEMENT AUTONOME EN 2024



DURÉE DE SÉJOUR DES RÉSIDENTS SORTANTS EN 2024



En comparant la situation de logement des jeunes à l'entrée et à la sortie des résidences, on constate qu'un tiers d'entre eux accèdent à un logement autonome du parc privé ou public alors qu'ils ne sont que 8% à en venir.

De plus, 58% des départs le sont pour des raisons professionnelles ou de formation.

Ce chiffre est à mettre en perspective avec le travail socio-éducatif effectué au sein des résidences et l'accompagnement des jeunes afin de les accompagner vers l'autonomie et l'indépendance.

La durée de séjour des résidents tend à s'allonger au fil des années. Dans les Côtes-d'Armor les très courts séjours (moins d'un mois) sont passés de 26% en 2016 à 4% aujourd'hui. A l'inverse, les séjours de plus d'un an sont passés de 18% à 43%.

Cet allongement du parcours peut s'expliquer par un accès de plus en plus compliqué au parc social comme au parc privé dans un contexte de crise de logement qui réduit la mobilité résidentielle des individus et offre donc moins d'occasion aux jeunes de quitter les résidences facilement.



12 AVENUE JORGE SEMPRÙN - 35000 RENNES
URHAJ-CONTACT@HABITATJEUNES-BRETAGNE.ORG
02 90 22 38 22
WWW.HABITATJEUNES-BRETAGNE.ORG
PRÉSENT SUR LINKEDIN

MERCI À NOS PRINCIPAUX PARTENAIRE(S)



Direction régionale
de l'économie, de l'emploi,
du travail et des solidarités



Délégation régionale
académique à la jeunesse,
à l'engagement et aux sports

